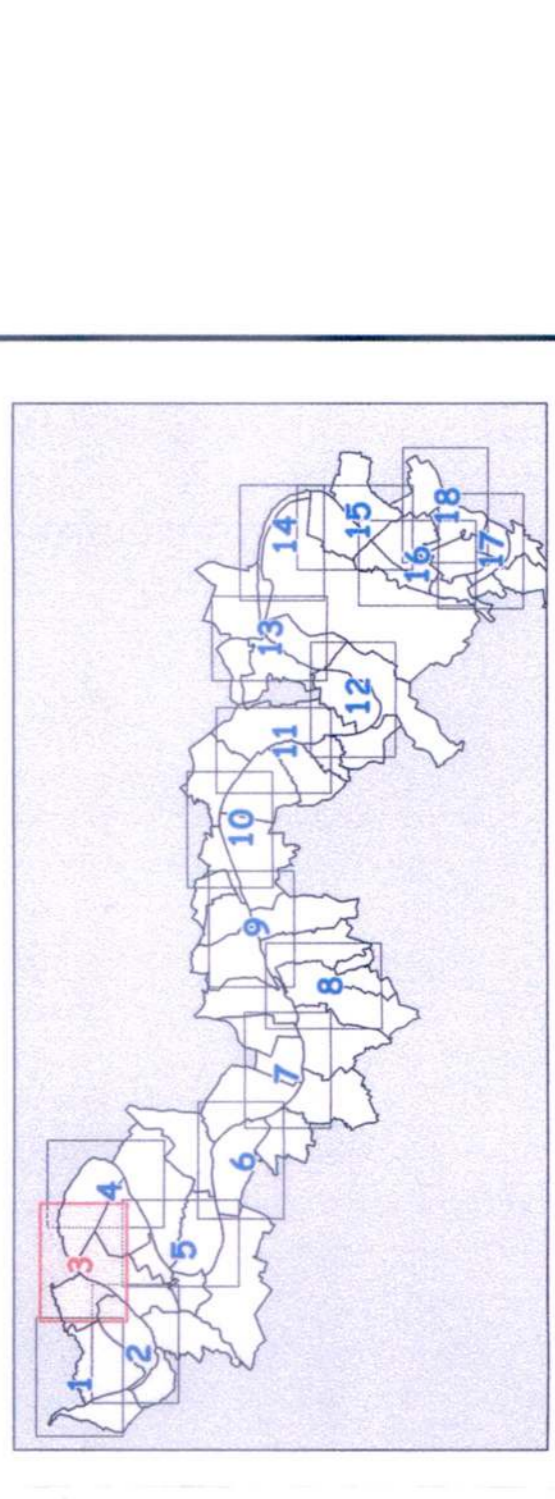


maître d'ouvrage
préfecture des Yvelines
 Direction Départementale de l'Équipement et de l'Urbanisme
 78100 BRAY-LE-CHÂTEAU
 Tél. 03 30 83 73 30

plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
 vallée de la Seine et de l'Oise
 département des Yvelines



plan de zonage réglementaire - planche n°03/18
 communes : Beaucourt, Freneuse, Gommecourt, Moisson

maître d'œuvre
 Bureau d'Études et de Projets
 78100 BRAY-LE-CHÂTEAU
 Tél. 03 30 83 73 30

échelle : 1:5,000
 édifié de Juin 2007

LÉGENDES

- SÉRIÉMENTS HYDRAULIQUES :**
 Cours des Plus Hautes Eaux Connues (PHÉC) de la crue de 1910 au Point de Référence (PR) 90,00
 Activités exposées au NAF (norme) (ZNA/NAF)
- ZONAGE RÉGLEMENTAIRE PPRI :**
 Zone rouge : secteur inondable vital en zone de grands équipements
 Zone verte : secteur inondable non vital, en ZNI, dispersé ou isolé
 Zone bleue : zones inondables (catégorie 1 et 2) et très forte (catégorie 3)
 Zone verte isolée (A, B et C)
 Zone rouge isolée : zones isolées hors centre urbain exposées à des aléas très forts (plus de 2 m d'eau)
 Zone bleue isolée (A, B et C) : zones isolées hors centre urbain exposées à des aléas forts (entre 1 et 2 m)
- LIMITES ADMINISTRATIVES :**
 Limite communale
 Limite départementale
- Sources des données : DDE/78 et SANS
 Fond cartographique numérique : BD Topo® Pays IGN
 Cartographie : DDE/78/56/57